

les propositions du Livre blanc si importantes qu'on doive, pour le moment, leur accorder une attention spéciale.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LES NOMINATIONS DANS LE NORD CANADIEN

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice en sa qualité de procureur général des Territoires du Nord-Ouest. Sauf erreur, il remplit bien cette fonction. Quand annoncera-t-il la nomination de ceux qui seront chargés d'administrer la justice dans ces territoires?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Avant deux semaines, monsieur l'Orateur.

M. Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, étant donné que le rapport sur les Indiens et la loi a été un peu négligé par ses collègues, parce que ce domaine relève dans une large mesure de la compétence des provinces, et étant donné que cet obstacle ne joue pas dans le cas des Territoires du Nord-Ouest, sa déclaration sur l'administration de la justice couvrira-t-elle les points saillants du rapport?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La question ainsi posée est irrecevable.

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LES ATTRIBUTIONS DU COMITÉ PERMANENT

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au leader du gouvernement à la Chambre s'il établira un mandat approprié, afin de permettre au comité permanent de l'expansion économique régionale de poursuivre son étude des divers programmes d'expansion régionale au Canada, ce qu'il n'a pas fait à la dernière session?

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Je discuterai la chose avec mon collègue, monsieur l'Orateur.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, étant donné que les membres du Conseil de développement de la région de l'Atlantique ont été désignés, je voudrais demander au ministre de l'Expansion économique régionale quand le Conseil se réunira et si le ministre est disposé à déposer ou à faire une déclaration à la Chambre au sujet des directives qu'il donnera à ses membres,

[L'hon. M. Gray.]

afin qu'ils comprennent pleinement leurs fonctions et leurs responsabilités?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je crois que le Conseil doit se réunir à Halifax très prochainement. Si ce n'est pas cette semaine, ce sera la semaine prochaine.

Le mandat de la Commission est défini dans la loi, et je ne crois pas que nous donnions d'autres directives que celles qu'elle renferme.

[Traduction]

M. MacDonald (Egmont): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Il est évident que le ministre et ses adjoints formuleront des directives supplémentaires à cause du caractère très général de l'exposé de la loi elle-même. Lorsqu'elles seront soumises au Conseil, le ministre acceptera-t-il de les rendre publiques en les déposant ou en faisant une déclaration qui renseignerait tous les députés sur l'ensemble des responsabilités de ce conseil?

[Français]

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, si des directives générales sont données au Conseil, à ce moment-là, je ne m'opposerai pas à les déposer à la Chambre.

LES LANGUES OFFICIELLES

LA NOMINATION D'UN COMMISSAIRE

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

Pourrait-il dire à la Chambre quand le gouvernement fédéral va nommer le Commissaire aux langues, conformément à la loi adoptée lors de la dernière session?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Prochainement, monsieur l'Orateur.

LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

LE BILL MODIFICATEUR

[Traduction]

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Vers la fin de la dernière session, on a présenté une liste de projets de loi dont beaucoup n'ont pas encore été touchés. L'un d'eux visait à modifier la loi sur la sécurité de la vieillesse. Puisque ce bill ne figurait pas dans la liste des projets de loi